



Membre des réseaux
Réserve de biosphère
(Unesco)
European & Global
Geoparks (Unesco)
Charte européenne
du tourisme durable
(Europarc)

Une autre vie s'invente ici

Envoyé en préfecture le 15/09/2020

Reçu en préfecture le 15/09/2020

Affiché le

ID : 084-258402346-20200904-2020CS21-DE

Délibération 2020 CS 21 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt et le 4 septembre à 13h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 26 août 2020, se sont réunis à la Fruitière numérique de Lourmarin sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 83 votants :

- 75 membres titulaires présents ;
- 7 membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- 1 membre représenté.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Ghislaine PINGUET, Catherine CAPEK, Pierrette FRIMAS, Laurence LE ROY, Monique CHABAUD, Béatrice VINCENT, Béatrice GRELET, Sabrina CAIRE, Mariane DOMEIZEL, Arlette LEROY, Véronique MILESI, Bérangère LOISEL-MONTAGNE, Karine MASSE, Martine CAMOIN, Mireille SUEUR, Laurence DE LUZE, Catherine NOLLET, Valérie BARDISA, Agnès GUERRINI, Yolande PRIMO, Michèle MALIVEL, Charlotte CARBONNEL, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Béatrice TERRASSON, Gisèle MAGNE, Dominique PESSEMESE-HOLDOWICZ, Viviane DARGER, Catherine SERRA, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Bénédicte MARTIN, Elisabeth AMOROS, Suzanne BOUCHET, Noëlle TRINQUIER

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Pascal RAGOT, Lionel MORARD, Patrick PEYTHIEUX, Pierre LABAN, Marc DUVAL, Patrick COURTECUISSÉ, Sébastien TROUSSE, Jean-Luc MIOLA, Philippe ANGELETTI, Thierry RICHARME, Emmanuel LUTHRINGER, Richard KITAEFF, Alain FERETTI, Alessandro POZZO, Serge VANNEYRE, Jacques MACHEFER, Thomas FIASCHI, Jean-Pierre PETTAVINO, Ismail EL OUADGHIRI, Patrick MERLE, Sylvain D'APUZZO, Jérôme PELLEGRIN, Jean-Pierre GERAULT, Grégory BALLIN, Antoine SCARDAMAGLIA, Bernard BRIFFAULT, Fabien GERVAIS BRIAND, Michel GASQUET, Michel NOUVEAU, Charles GUIRAUD, François DUPOUX, Georges FAUCOUNNEAU, Patrice VARAIRE, Luc MILLE, Paul COPETE, Marc BOTTERO, Sergio ILOVAISKY CANO, Pierre EVEN, Roland GIRAUD, Philippe DAUMAS, Stéphane SAUVAGEON, Julien AUBERT, Serge SARDELLA, Frédéric SACCO, Pierre FISCHER

Avait donné pouvoir :

Madame Roselyne GIAI-GIANETTI à Monsieur Stéphane SAUVAGEON

Etaient excusés :

Mesdames Delphine CRESP, Yvette LEBRE

Monsieur Jérôme DUBOIS

Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Nathalie CLAIRAULT, Geneviève JEAN, Sabine DEBIT, Delphine ROQUES, Corinne MIETZKER, Dominique PALOMBO, Monique PAQUIN, Adeline LE BARON, Geneviève MOREL-HAMOT, Marie-Eve

PETIT DE LA RODIERE, Julie MONTA, Joëlle RICHAUD, Evy JOBIN, Joselyne BELZUNCE, Sylvia STEINLE, Georgia LAMBERTIN

Messieurs Elhadji NDIOUR, Jean-Claude DONGUY, Michel PARTAGE, Sandro KERMARREC, Bernard LABBAYE, Christophe MOUREY, Laurent BERTEL, Romain POCHET, Gilles LANDRIEU,

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu les statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon ;

Vu les candidatures de Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Madame Roselyne GIAI-GIANETTI, Madame Nathalie CZIMER-SYLVESTRE pour représenter le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Vu les candidatures de Monsieur Serge SARDELLA pour représenter le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence ;

Vu les candidatures de Madame Noëlle TRINQUIER, Madame Elisabeth AMOROS pour représenter le Conseil Départemental de Vaucluse ;

Vu les candidatures de Monsieur Pierre FISCHER, Monsieur Christian CHIAPPELLA pour représenter les EPCI ;

Vu les candidatures de Monsieur Mickaël CAVALIER, Monsieur Michel MORARD, Monsieur Patrick PEYTHIEUX, Madame Delphine CRESP, Monsieur Jean-Luc MIOLA, Monsieur Thierry RICхарME, Madame Béatrice VINCENT, Madame Béatrice GRELET, Madame Véronique MILESI, Madame Bérengère LOISEL-MONTAGNE, Madame Karine MASSE, Monsieur Patrick MERLE, Madame Mireille SUEUR, Monsieur Jean-Pierre GERAULT, Monsieur Alain MATHIEU, Monsieur Bernard BRIFFAULT, Monsieur François DUPOUX, Monsieur Georges FAUCOINEAU, Madame Charlotte CARBONNEL, Madame Béatrice TERRASSON, Madame Gisèle MAGNE, Madame Viviane DERGERY, Monsieur Roland GIRAUD pour représenter les communes ;

Considérant que l'élection des membres du Bureau suit les mêmes règles que celles prévues pour le président, l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue ;

Le Comité syndical, après en avoir délibéré au scrutin secret :

- **PROCLAME** les élus suivants comme membres du bureau syndical :

Collège	Prénom NOM	Collectivité
Présidente	Dominique SANTONI	Membre de Droit
Conseil régional	Stéphane SAUVAGEON	Région
	Roselyne GIAI-GIANETTI	Région
	Nathalie CZIMER-SYLVESTRE	Région
Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence	Serge SARDELLA	Département des Alpes-de-Haute-Provence
Conseil Départemental de Vaucluse	Noëlle TRINQUIER	Département de Vaucluse
	Elisabeth AMOROS	Département de Vaucluse
Communes	Gaëlle LETTERON	Apt – membre de doit
	Patrick COURTECUISSÉ	Cavaillon – membre de droit
	Camille GALTIER	Manosque – membre de droit
	Valérie BARDISA	Pertuis – membre de droit
	Karine MASSE	Lurs
	Béatrice VINCENT	La Bastide-des-Jourdans
	Alain MATHIEU	Pierrerule
	Véronique MILESI	Lagnes
	Charlotte CARBONNEL	Saint-Martin-de-Castillon
	Béatrice TERRASSON	Saint-Michel-l'Observatoire

	Thierry RICHARME	Dauphin
	Béatrice GRELET	La Bastidonne
	Patrick MERLE	Ménerbes
	Bernard BRIFFAULT	Pierrevert
	Mickaël CAVALIER	Ansouis
	Lionel MORARD	Buoux
	Bérengère LOISEL-MONTAGNE	Les Taillades
	Jean-Pierre GERAULT	Oppède
	Jean-Luc MIOLA	Corbières
	Viviane DARGERIE	Viens
	Patrick PEYTHIEUX	Cabrières d'Aigues
	Delphine CRESP	Cabrières d'Avignon
	François DUPOUX	Saignon
	Georges FAUCOUNEAU	Sainte Tulle
EPCI	Pierre FISCHER	DLVA
	Christian CHIAPELLA	CCPFML

- **AUTORISE** le / la Président(e) à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,



Dominique SANTONI